

LES JEUNES DU MILIEU AGRICOLE : L'INÉGALITÉ DES CHANCES SELON LEUR ORIGINE

par Guenhaël Jégouzo

Le thème de l'inégalité des chances en fonction du milieu de naissance fait maintenant l'objet d'une littérature considérable. Mais dans les analyses habituelles, la catégorie agricole n'est subdivisée ni au départ ni à l'arrivée ; on fait généralement comme si tous les fils d'agriculteurs, toutes les filles d'agriculteurs avaient la même origine, comme si tous les agriculteurs, toutes les agricultrices avaient la même position. Nous avons à plusieurs reprises tenté d'introduire une stratification au sein du monde agricole, en particulier pour établir à quel niveau se situe, dans cette population, le degré de disparité des chances lors de la vie scolaire (1), puis lors de la vie professionnelle.

Notre première recherche sur le destin scolaire et social des jeunes nés en milieu agricole date de 1969-1972. Nous avons choisi de limiter l'enquête dans l'espace (seulement deux départements bretons) et le temps (seulement les générations nées de 1945 à 1955) pour approfondir l'observation et saisir de manière détaillée — séparément pour les garçons et les filles — les parcours scolaires et l'entrée dans la vie active. L'orientation scolaire et professionnelle avait été analysée en fonction de diverses caractéristiques du milieu d'origine : dimension économique de l'exploitation des parents, niveau culturel de ceux-ci, taille de la fratrie (2). Ultérieurement, nous avons cherché à connaître ces phénomènes pour la France entière.

Une vue nationale pour les générations 1940-1952

C'est l'enquête Formation et Qualification Professionnelle de 1977 qui a permis de passer du niveau régional au niveau national, l'INSEE ayant accepté d'introduire une question supplémentaire sur la situation des parents agriculteurs exploitants. Mais il n'a pas été possible d'assurer la comparabilité des résultats régionaux et nationaux à cause de différences dans les questionnaires et les nomenclatures. Comme on va le voir, une enquête

(1) Dès le stade de l'alphabétisation des campagnes, certains clivages sociaux ont apparus comme le montre l'ouvrage publié sous la direction de F. Furet et J. Ozouf, *Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Editions de Minuit, 1977, p. 177 et suiv.

(2) Les résultats ont été publiés dans *Le destin scolaire et social des jeunes d'origine agricole ; enquête en Bretagne*, (avec B. Roze), INRA-Rennes, 1972 ; et dans *Les paysans et l'école* (avec J.-L. Brangeon), Paris, Editions Cujas, 1976.

INSEE couvrant l'ensemble de la population ne peut recueillir qu'une information restreinte sur un milieu social donné ; le taux de sondage étant faible, il faut en rester à des catégories agrégées pour réduire les marges d'erreur.

Dans ces conditions, notre but n'est que de fournir, à partir de là, quelques estimations chiffrées, pour la France entière, des variations dans la formation des garçons et filles nés en milieu agricole, et dans leur catégorie socioprofessionnelle, selon le niveau social de leurs parents. Dans les études habituelles de mobilité sociale, il apparaît que les enfants de paysans ont, en moyenne, moins de chances que ceux de beaucoup d'autres milieux ; quelles inégalités internes recouvre cette moyenne (3) ?

Les générations considérées sont celles des années 1940 à 1952. Atteignant l'âge de 25-37 ans en 1977, presque tous leurs membres ont terminé leur vie scolaire (4) ; il est donc possible de connaître le niveau final d'instruction de la quasi-totalité d'entre eux. De plus, les emplois occupés, la place tenue dans la division économique et sociale du travail risquent moins qu'à un âge plus faible d'avoir un caractère provisoire. Il faut un certain recul pour analyser des phénomènes de cet ordre. Ceci a pour inconvénient que la situation décrite manque d'actualité mais dans ces domaines les tendances décelées pour un passé récent valent sans doute pour le présent.

Comme indicateur du niveau social des parents, on a retenu la taille économique de l'exploitation mais celle-ci est repérée de manière fruste. C'est que, contrairement aux entreprises non agricoles, les unités de production agricole ne sont jamais réparties selon le montant de leur chiffre d'affaires ou celui de leur valeur ajoutée. La tenue des comptes n'est pas encore assez répandue pour que l'on puisse introduire systématiquement dans les questionnaires une rubrique sur le montant du produit d'exploitation. A défaut, on doit se contenter d'indicateurs faciles à saisir. Ce sont, dans l'enquête Formation

(3) Les résultats présentés ici sont extraits de *Petite paysannerie en France*, par G. Jégouzo, Edition INRA, Paris, 1984, pp. 128-132.

(4) et leur service militaire, point à relever, car les militaires du contingent sont exclus de la population enquêtée. On s'est limité par ailleurs aux Français de naissance faute de pouvoir croiser la nationalité avec les autres variables. Enfin, les chômeurs, peu nombreux, n'ont pas été retenus.

et Qualification Professionnelle : la superficie exploitée, l'orientation de production, le nombre de salariés employés ; ils n'expriment qu'imparfaitement la variable recherchée faute de connaître l'intensité de la production. Seconde objection : la place d'une famille agricole dans la hiérarchie économique dépend d'autres éléments non saisis ici (le patrimoine total, les activités professionnelles non agricoles exercées soit par l'exploitant lui-même à titre de complément soit par son conjoint). Enfin, même si l'on considère la seule dimension économique de l'exploitation agricole, il y a la difficulté habituelle de détermination des frontières de classes. Ont été classées comme « petites » unités celles qui, n'atteignant pas tel seuil officiel d'aide à l'installation (de l'ordre de 20 équivalents hectares de blé), ont la plus forte probabilité de disparaître. Au-delà, on a repris une distinction courante entre des unités « moyennes » (de 20 à moins de 50) et « grandes » (50 ou plus) ; notre nomenclature comporte en plus deux sous-catégories pour tenter de repérer la plus petite paysannerie (moins de 10) et la très grande (100 ou plus) (5). Ajoutons que s'il existe une corrélation entre le niveau économique des familles agricultrices et leur niveau scolaire et culturel, elle n'est pas complète, ce qui limite davantage la portée de la hiérarchie établie.

(5) Pour plus de précisions, voir *Petite paysannerie en France*, pp. 207-211. Notre nomenclature diffère de celle parue dans les publications de l'INSEE (n° D 93 des Collections, juin 1983).

Au total, les données de base sont trop imparfaites pour assurer un bon classement en termes de stratification. Il existe de faux « petits » et de faux « non-petits ». La confrontation avec d'autres sources conduit à penser que nous surévaluons le nombre de petits paysans, ce qui conduit à une sous-évaluation des inégalités que l'on cherche à saisir.

L'INÉGALITÉ DANS LES FORMATIONS SCOLAIRES FINALES SELON LA STRATE D'ORIGINE

La mesure de l'instruction reçue est imprécise : le nombre de catégories scolaires distinguées étant faible, à catégorie égale, il peut y avoir des différences importantes dans les durées d'études et les diplômes ; pour un même niveau formel d'instruction, le niveau réel de connaissances peut être très variable (6). On ne peut perdre de vue, par ailleurs, qu'à niveau jugé égal de scolarité finale, la formation d'adulte a pu être inégale (7).

Sur la base des données du tableau, il apparaît qu'il y a, dans chaque milieu d'origine, des niveaux scolaires bas,

(6) Voir R. Girod, *Politiques de l'éducation, l'illusoire et le possible*, Paris, PUF, 1981, p. 11.

(7) L'enquête F.O.P. ne permet pas, à notre avis, de répondre à cette question pour le milieu agricole.

FILS ET FILLES D'AGRICULTEURS AGÉS DE 25 A 37 ANS (GÉNÉRATIONS 1940-1952) : FORMATIONS SCOLAIRES LES PLUS ÉLEVÉES SELON LEUR STRATE D'ORIGINE

(en %)

Formations	Petite agriculture		Agriculture moyenne	Grande agriculture		Total
	Strate n° 1	Strate n° 1 bis		Strate n° 3	Strate n° 3 bis	
<i>Formations courtes :</i>						
– études primaires seulement ou 1 ^{er} cycle secondaire	40	45	36	28	21	38
(dont études primaires)	(35)	(39)	(30)	(24)	(18)	(33)
– cycle court professionnel	46	42	44	45	23	43
<i>Formations secondaires longues :</i>						
(2 ^e cycle d'enseignement général, cycle long d'enseignement agricole ou technique)	8	8	12	17	19	11
<i>Études supérieures</i>	6	5	8	10	37	8
Total	100 <i>n = 187 106</i>	100 <i>n = 324 318</i>	100 <i>n = 515 167</i>	10 <i>n = 110 787</i>	100 <i>n = 43 888</i>	100 <i>n = 1 181 266</i>

Champ : non compris ceux et celles dont la strate d'origine n'est pas précisée (65 899 cas), non compris les élèves et étudiants à la date des interviews (6 112 cas). Les formations post-primaires portées en ligne ont été au moins commencées.

Source : INSEE, dépouillement particulier de l'enquête FOP de 1977.

moyens et élevés ; les distributions ne sont-elles pas néanmoins décalées vers le haut et vers le bas selon que les parents sont situés vers le haut ou vers le bas de l'échelle sociale ? La répartition selon la formation la plus élevée est à peine plus favorable dans la moyenne agriculture que dans la petite. Et la comparaison entre moins petite et plus petite strate ne donne pas les résultats attendus. C'est surtout quand on arrive à la très grande agriculture que la distribution se modifie sensiblement, car ici plus de la moitié des descendants ont accédé à un second cycle long ou à l'enseignement supérieur ; en particulier le taux de scolarisation supérieure se situe, dans ce cas, à un niveau très différent.

Même si nombre des écarts observés nationalement dans l'enquête Formation et Qualification Professionnelle de 1977 paraissent faibles, le niveau final d'instruction des enfants ne peut être déclaré indépendant de la position économique et sociale des parents. Où se situe l'explication ? De nombreuses recherches dans plusieurs disciplines ont été consacrées à l'interprétation des inégalités sociales de scolarisation ; pour le milieu agricole, nous avons traité de l'approche économique (8).

La prolongation des études soulève un problème de financement dès lors qu'elle a un coût net pour les familles. Nous avons établi par enquête qu'il en est le plus souvent ainsi (9). Dans l'échantillon étudié, la prise en charge par les pouvoirs publics d'un certain nombre de dépenses et les transferts sociaux liés à l'éducation laissent généralement un solde à la charge des familles. Le financement de cette dépense nette vient en concurrence avec celui d'autres dépenses, de consommation ou d'investissement. Quand la consommation est déjà faible et plus ou moins incompressible, et il en est souvent ainsi dans la petite et même la moyenne paysannerie (10), il existe une forte incitation à renoncer à investir plus dans la formation des enfants, la force de ces contraintes financières étant fonction du seuil de tolérance des disparités sociales dans l'accès aux biens et services non éducatifs. Les privations, celles des parents mais aussi celles des enfants, engendrent une hâte de commencer à « travailler » quand bien même les résultats scolaires autoriseraient des formations plus longues. Par contre, dans les grandes exploitations, les niveaux de vie sont tels (11) que le risque d'interruption prématurée des études pour cause de manque à consommer est faible. Mais cette fois, la demande d'éducation peut entrer directement en concurrence avec la demande d'investissements matériels et il y a sans doute là un facteur de réduction des disparités scolaires entre strates agricoles. Quand le patrimoine agricole est important et que la transmission

de l'emploi et de la position sociale se trouve d'abord tributaire de l'ampleur de l'héritage agricole, les familles peuvent avoir intérêt à limiter relativement les dépenses d'éducation, surtout quand les résultats scolaires sont moyens ou médiocres.

La référence à l'héritage du capital économique fait penser que l'inégalité dans les chances d'accéder aux divers niveaux de la hiérarchie sociale sera plus dépendante du milieu de naissance que l'inégalité scolaire. Que nous apprennent à cet égard les résultats de l'enquête de 1977 ?

LA DIFFÉRENCIATION DANS LE DEVENIR SOCIOPROFESSIONNEL

Si l'emploi exercé à l'âge de 25-37 ans, en 1977, ne correspond qu'à un point d'une trajectoire, on peut tout au moins examiner quelles sont les inégalités dans les positions occupées à cet âge, à cette date. Il faut distinguer selon que la profession exercée est agricole ou non, mais la probabilité de se maintenir dans l'agriculture n'est pas elle-même identique selon le niveau social des parents.

Des chances différentes de rester à la terre et d'accéder aux divers niveaux de la hiérarchie agricole

Sur cent fils d'agriculteurs nés de 1940 à 1952, vingt-huit seulement ont un emploi agricole (tous statuts confondus), ce qui est relativement peu. Ce taux d'activité agricole est inversement proportionnel à la taille de l'exploitation des parents (12). Comme les autres exploitations, les petites perdent leur surplus démographique ; à leur différence, elles retiennent moins de successeurs. C'est que les chances de réussite dans l'agriculture et les perspectives de revenus sont pour une part déterminées par la situation déjà atteinte par les parents. Par exemple, dans les générations 1921-1942, la part de ceux qui, à 35-54 ans, se trouvent à la tête d'une grande exploitation s'élève à 2 % chez les fils de « petits » paysans, à 8 % chez les fils de « moyens », à 28 % chez les fils de « gros ». Plus généralement, lorsqu'il y a hérité professionnelle, elle s'accompagne, plus souvent que ne le voudrait le hasard, d'une similitude dans les positions des pères et des fils (13). Il ne faudrait pourtant pas sous-estimer la fréquence des mouvements d'ascension et de régression. Cette mobilité sociale semble avoir été particulièrement importante au cours de la phase d'intense restructuration que connaît le secteur agricole après 1950. On est cependant dans l'incapacité d'apprécier la longueur des trajets qui ont été parcourus soit vers le haut soit vers le bas.

(8) Les multiples aspects de cette question sont présentés dans *Les paysans et l'école*, chap. 3, op. cit.

(9) en 1969-1970. Ces données seraient à actualiser.

(10) *Petite paysannerie en France*, p. 93 et suiv., op. cit.

(11) tout en étant compatibles avec des investissements agricoles élevés.

(12) On prolonge ici une étude antérieure parue sous le titre « L'inégalité des chances d'installation à la terre » par G. Jegouzo et R. Jaubert, *Revue de Droit Rural*, 1979 (77), pp. 32-41.

(13) Cette question a été traitée dans *Petite paysannerie en France*, chap. 9 et 10, op. cit.

Comme lors de nos premières enquêtes, il apparaît que la grande agriculture retient non seulement plus de jeunes mais des jeunes plus instruits. Pourtant le niveau de la formation scolaire finale ne joue sans doute qu'un rôle partiel dans la détermination de la position sociale agri-

cole car, quelle que soit la strate d'origine, les plus nombreux à rester sont ceux qui ont suivi une formation agricole courte. Ceci aussi confirme et généralise nos premiers résultats.

LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES FILS ET FILLES D'AGRICULTEURS, A L'AGE DE 25-37 ANS, SELON LEUR STRATE DE NAISSANCE (GÉNÉRATIONS 1940-1952)

(en %)

Fils	Petite agriculture		Agriculture	Grande moyenne	Total agriculture
	Strate n° 1	Strate n° 1 bis			
<i>Catégories agricoles</i>					
Agriculteurs exploitants	13	22	29	37	26
Salariés agricoles	2*	2*	2*	1*	2
Total	15	24	31	38	28
<i>Catégories non agricoles</i>					
Artisans, commerçants, industriels	7	8	7	8	8
Professions libérales et cadres supérieurs	2*	5	4	7*	4
Cadres moyens	7	12	10	19	11
Employés	6*	10	9	7*	9
Ouvriers	60	38	36	18	37
Autres	3*	3*	3	3*	3
Total	100 <i>n = 93 069</i>	100 <i>n = 164 261</i>	100 <i>n = 280 653</i>	100 <i>n = 79 937</i>	100 <i>n = 617 920</i>
Filles	Petite agriculture		Agriculture moyenne	Grande agriculture	Total
	Strate n° 1	Strate n° 1 bis			
<i>Catégories agricoles</i>					
Agricultrices ou salariées agricoles (1)	7*	28	21	15	19
<i>Catégories non agricoles</i>					
Patrons de l'industrie et du commerce	7*	3*	3*	4*	4*
Professions libérales et cadres supérieurs	2*	1*	2*	11*	3
Cadres moyens	11	12	21	23	17
Employées	27	27	20	33	25
Ouvrières	27	18	20	5*	19
Personnels de service	19	10	13	8*	12
Autres	—	1*	—	1*	—
Total	100 <i>n = 67 699</i>	100 <i>n = 102 045</i>	100 <i>n = 165 271</i>	100 <i>n = 59 260</i>	100 <i>n = 394 275</i>

(1) Les salariées agricoles sont peu nombreuses.
* Catégories aux effectifs faibles.

Source : INSEE, dépouillement particulier de l'enquête FQP 1977.

Mais pour les filles d'agriculteurs — qui, en moyenne, exercent moins souvent un emploi agricole que leurs frères — on ne retrouve pas au niveau national la relation avec l'importance de l'exploitation des parents. La proportion d'actives agricoles est la plus faible dans la plus petite agriculture mais la plus élevée entre 10 et 20 équivalents hectares de blé. Les départs sont plus nombreux dans les grandes exploitations qu'en moyenne. Cependant, il est probable que les filles ont, comme les garçons, d'autant plus de chances d'avoir une position agricole élevée que leur origine est plus élevée (14). Mais par ailleurs, l'exploitation familiale est plus souvent transmise aux garçons qu'aux filles. Au total, on reste dans l'incertitude car l'information fournie par l'enquête de l'INSEE est insuffisante à deux points de vue : toutes les filles qui travaillent dans l'agriculture ne se déclarent pas actives lors des interviews ; les inactives mariées ne sont pas réparties selon leur milieu social qui pourrait être défini alors par la catégorie socioprofessionnelle de leur conjoint.

Des chances différentes de s'élever dans l'échelle sociale hors de l'agriculture

Quel que soit leur milieu de naissance, les fils et les filles d'agriculteurs « doivent », dans une majorité de cas, « partir » et s'intégrer dans une catégorie non agricole (15). Ils accèdent à tous les niveaux de la hiérarchie mais il faut s'attendre à trouver que le point d'arrivée est partiellement corrélé avec le niveau de départ car la mobilité intergénérationnelle observée dans l'ensemble de la population est surtout constituée de mouvements entre des positions équivalentes ou proches.

Dans les générations considérées, aux âges indiqués, il existe surtout une opposition entre l'origine haute et l'origine la plus basse. Les fils et les filles issus de la grande agriculture occupent nettement plus souvent des emplois de cadres, tout au moins de cadres moyens. A l'inverse, les fils des plus petits paysans ont une grande

probabilité de devenir ouvriers ; ils le deviennent même aussi souvent (16) que les fils d'ouvriers. Jusqu'à présent, on avait de nombreuses fois souligné l'importance du transfert de population depuis l'agriculture vers le monde ouvrier ; il se confirme maintenant que le flux le plus grand est bien issu de la plus petite paysannerie.

De même, si beaucoup de filles d'agriculteurs deviennent ouvrières, employées, personnels de service, tel est surtout le cas quand les parents ont la situation la plus modeste : 73 % d'entre elles (actives agricoles incluses) ; fréquence presque identique à celle des filles d'ouvriers (74 %).

**

La question est souvent débattue de savoir si, dans notre type de société, les enfants occupent, au sein de la division économique et sociale du travail, une place identique à celle de leurs parents, ou proche de celle-ci, compte tenu entre autres du degré d'inégalité des chances scolaires. A l'aide de données extraites d'une enquête nationale, nous avons présenté quelques éléments de réponse pour les fils et filles d'agriculteurs nés de 1940 à 1952 en essayant de distinguer les enfants de « petits », de « moyens » et de « gros » paysans. Des tendances observées dans de premières recherches se trouvent le plus souvent confirmées et généralisées, la situation dans la plus grande agriculture étant cette fois prise en compte même si elle ne peut être toujours isolée. La nécessité apparaît davantage de retenir l'origine sociale pour expliquer le devenir des jeunes du milieu agricole. Mais une meilleure connaissance du phénomène et de son explication se heurte aux difficultés d'établir une stratification significative au sein de la population agricole. Les régularités rencontrées dans les fréquences jusqu'à présent observées contribuent déjà à situer la portée en agriculture de la théorie de l'hérédité sociale.

Guenhaël JÉGOUZO,
Chercheur à l'INRA de Rennes

(14) Tendance observée en Bretagne pour la situation existante en 1976 ; *Petite paysannerie en France*, op. cit., p. 164 et suiv.

(15) Événement survenu entre 1955 et 1977 pour les jeunes étudiés ici.

(16) 60 % d'entre eux (actifs agricoles inclus) à comparer aux 57 % des hommes de nationalité française nés de père ouvrier eux-mêmes ouvriers à 25-39 ans (source : INSEE, même enquête).

